

Directive Inondation

Présentation des Territoires à Risques Importants (TRI) potentiels sur l'UP Doubs

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

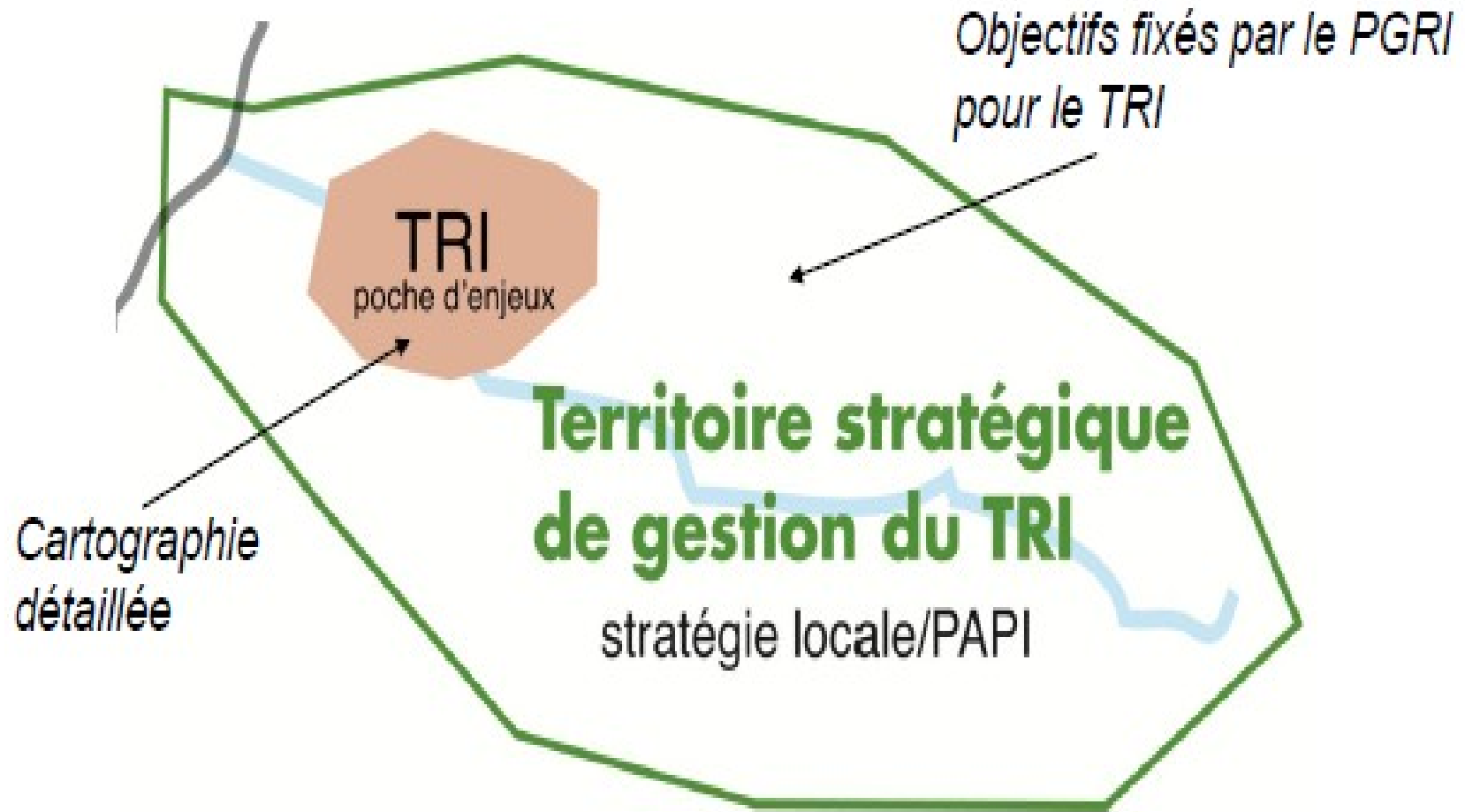
Présent
pour
l'avenir

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Franche-Comté

www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



Définitions et articulations des procédures



TRI = Territoire à Risques Importants = un ensemble de communes concentrant les enjeux les plus importants.

PGRI = Programme de Gestion du Risque Inondation à élaborer pour fin 2015 au niveau du district RMC, en concordance avec le SDAGE RMC. Il fixera les objectifs de réduction des conséquences négatives à atteindre.

Stratégie locale (SLGRI) = Programme d'actions à définir par les acteurs concernés sur un périmètre s'étendant généralement au delà du TRI.

Les outils pour les TRI et tous les autres territoires

- le TRI est une zone de concentration des enjeux permettant d'agir de manière volontariste et prioritaire pour réduire significativement et au niveau national les dommages liés aux inondations,
- le TRI n'exclut pas la mise en œuvre d'autres programmes locaux sur les territoires non sélectionnés. Ils feront l'objet d'une validation au cas par cas :
 - ➔ **PAPI 2** : Programme d'Actions de Prévention des Inondations (programme mettant en œuvre une gestion intégrée des inondations).
 - ➔ **PSR** : Plan de Submersion Rapide (concerne en particulier la sécurité et la protection des personnes concernées par un risque de rupture de digues);
 - ➔ Dans tous les cas, un dossier de candidature doit être présenté devant une instance de labellisation (nationale ou de bassin), où l'intérêt du plan sera analysé notamment au regard d'analyses coût/bénéfices.
- Les autres leviers de la politique de gestion du risque demeurent : mesures de réduction de la vulnérabilité, réalisation des PCS, prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme.
 - ➔ Supports techniques (Observatoire des Inondation – EPTB Saône et Doubs), services instructeurs départementaux en DDT...

Les conditions de sélection fixées par les orientations nationales

- Le TRI n'a pas vocation à faire ressortir le risque diffus.
- Parmi tous les impacts étudiés dans l'EPRI, 2 critères d'importance à prendre en compte à minima et servant de base à la hiérarchisation de district:
 - ➔ **Impacts sur la santé humaine (indicateurs population et habitat de plain-pied dans l'EAIP).**
 - ➔ **Impacts sur l'économie (indicateurs emplois et emprise du bâti dans l'EAIP).**
- Des indices complémentaires peuvent être employés pour appuyer l'identification : autres impacts de l'EPRI / sinistralité / pression de développement – d'urbanisation, tourisme etc....
- Estimation du nombre de TRI en RMC ~25

Méthodologie d'identification des TRI

Etape 1 : hiérarchisation des unités urbaines au niveau district et au niveau régional

Les données figurant dans l'EPRI sont présentées par indicateur sur la base de résultats communaux : échelle de travail trop précise qui ne rend pas compte de la concentration des enjeux sur des territoires.

Un travail de regroupement par unités urbaines a été réalisé au niveau district.

Unité Urbaine = commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continue (pas de coupure de plus de 200m entre deux constructions) qui comptent au moins 2000 habitants.

Etape 2 : propositions d'association de communes & unités urbaines pouvant former un TRI potentiel.

Etape 3 : prise en compte du contexte du district (RMC) / proposition de territoires TRI / modalités de délimitation et sélection finale.

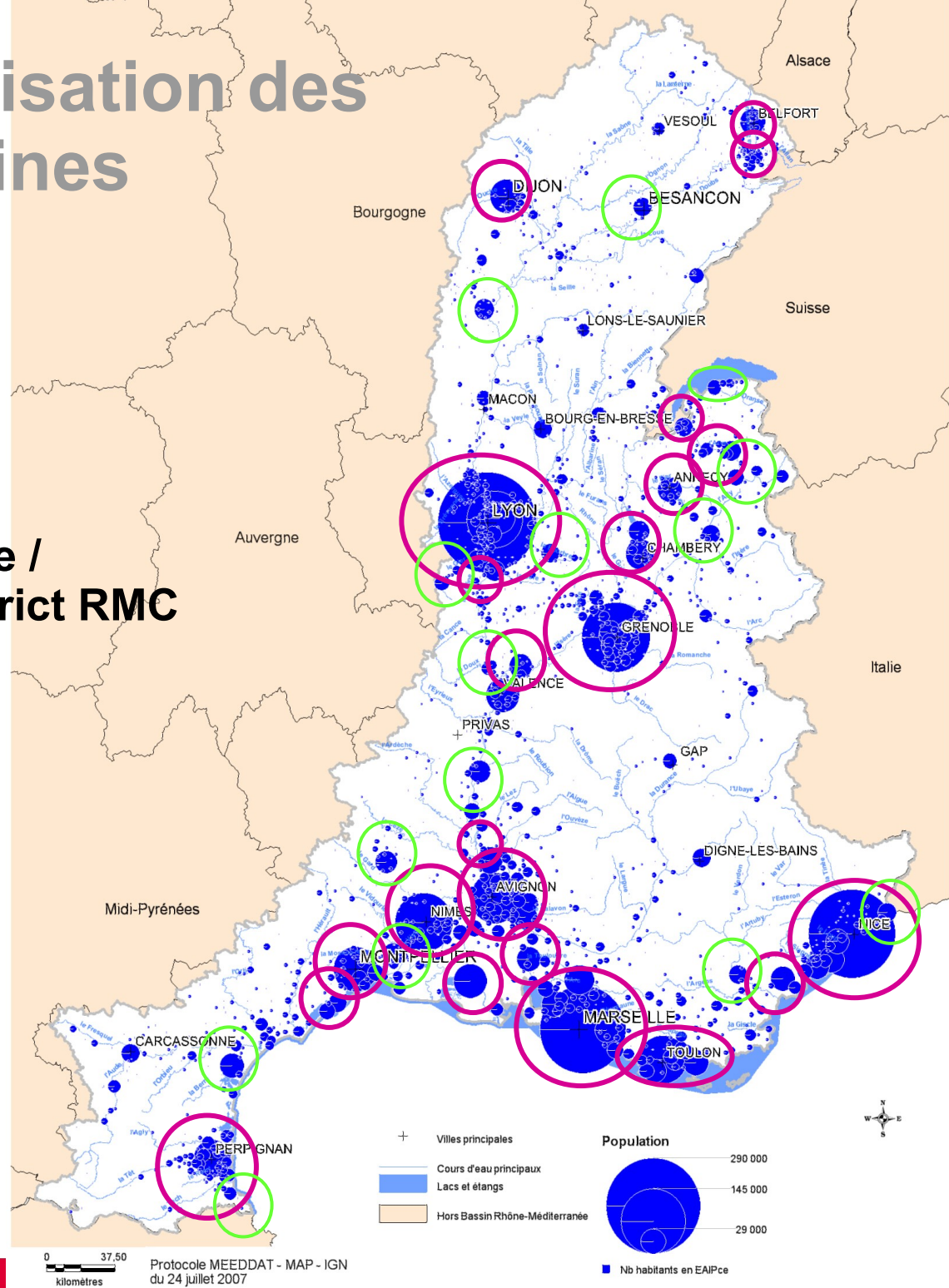
ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines

•

LIBUU2010	Pop06_zi	TRI_Pop	LIBUU2010	Pop06_zi	TRI_Pop
Lyon	571 953		1 Lunel	32 114	26
Grenoble	423 738		2 Draguignan	31 495	27
Marseille - Aix-en-Provence	420 413		3 Alès	30 355	28
Nice	369 762		4 Albertville	27 109	29
Avignon	328 922		5 Montélimar	26 321	30
Toulon	243 141		6 Narbonne	25 811	31
Nîmes	141 078		7 Thonon-les-Bains	24 708	32
Perpignan	105 590		8 Beaucaire	23 541	33
Montpellier	105 237		9 Chalon-sur-Saône	23 355	34
Chambéry	88 171		10 Sallanches	23 065	35
Valence	70 174		11 Menton - Monaco (partie française)	22 013	36
Dijon	62 156		12 Saint-Étienne	20 913	37
Cluses	57 072		13 Besançon	20 757	38
Annecy	50 005		14 Bourgoin-Jallieu	18 003	39
Genève (SUI) - Annemasse (partie française)	48 935		15 Tournon-sur-Rhône	17 040	40
Arles	47 904		16		
Valréas	46 837		17		
Vienne	46 819		18		
Montbéliard	44 799		19		
Belfort	39 285		20		
Salon-de-Provence	36 097		21		
Fréjus	36 094		22		
Sète	33 949		23		
Saint-Cyprien	33 105		24		
Romans-sur-Isère	32 180		25		

ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines

- Impact sur la santé humaine / population dans l'EAIP – District RMC



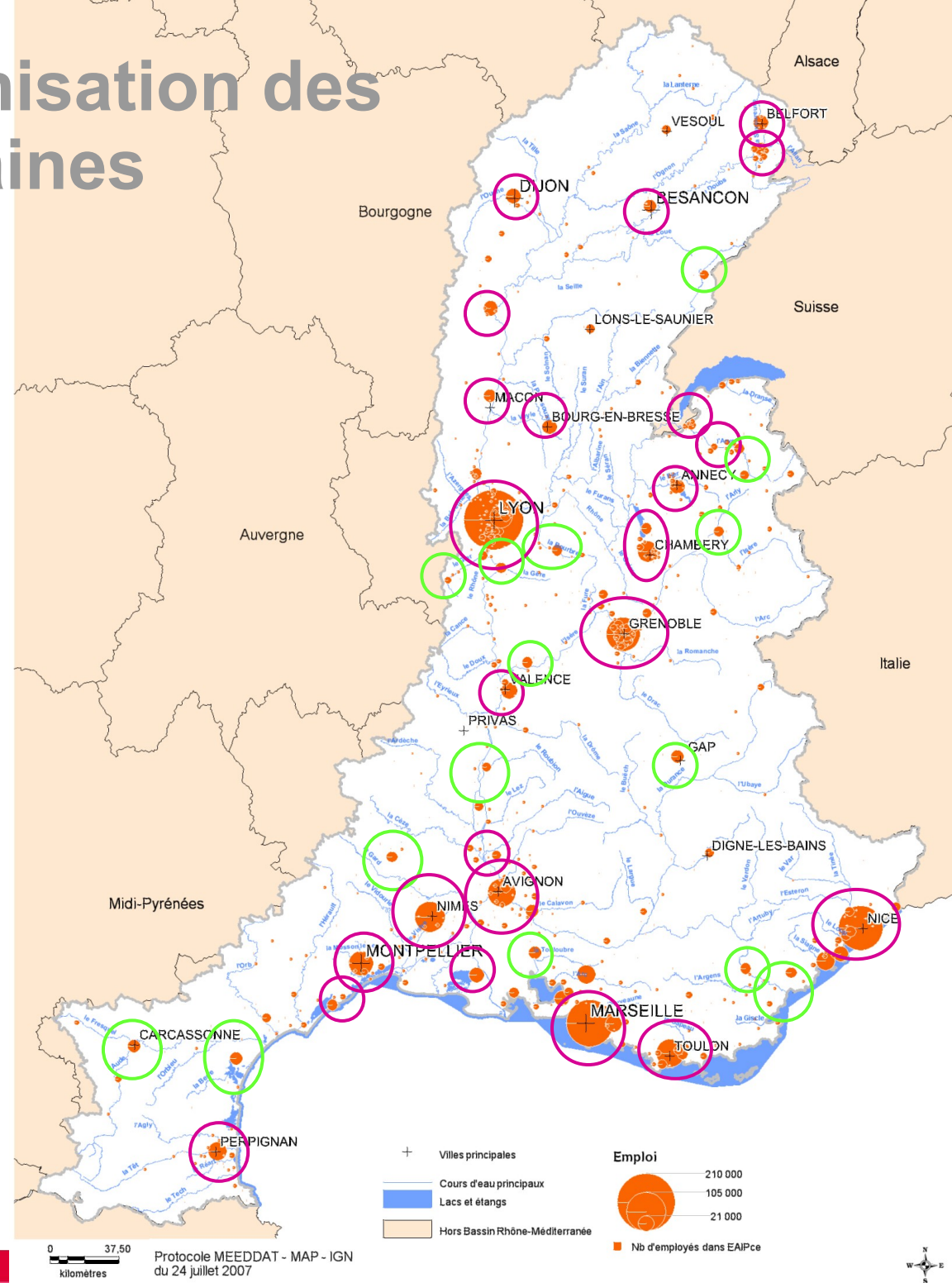
ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines

- Impact sur l'activité économique /emplois dans l'EAIP – District RMC

LIBUU2010	empl_eaipce	TRI_emploi	LIBUU2010	empl_eaipce	TRI_emploi
Lyon	366 280		1 Draguignan	16 909	26
Marseille - Aix-en-Provence	272 853		2 Salon-de-Provence	16 259	27
Nice	234 748		3 Narbonne	15 945	28
Grenoble	207 288		4 Carcassonne	14 464	29
Avignon	145 901		5 Alès	14 394	30
Toulon	107 616		6 Albertville	14 042	31
Chambéry	69 029		7 Sallanches	13 558	32
Nîmes	67 034		8 Bourgoin-Jallieu	13 422	33
Montpellier	59 733		9 Gap	12 900	34
Montbéliard	41 154		10 Fréjus	12 873	35
Annecy	39 959		11 Romans-sur-Isère	12 508	36
Perpignan	37 277		12 Saint-Étienne	12 085	37
Valence	34 339		13 Thonon-les-Bains	11 912	38
Cluses	32 103		14 Montélimar	10 763	39
Vienne	28 510		15 Pontarlier	9 869	40
Dijon	25 980		16		
Genève (SUI) - Annemasse (partie française)	24 797		17		
Belfort	23 609		18		
Chalon-sur-Saône	23 179		19		
Arles	18 721		20		
Besançon	18 446		21		
Bourg-en-Bresse	18 080		22		
Valréas	17 296		23		
Sète	17 102		24		
Mâcon	17 070		25		

ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines

- Impact sur l'activité économique /emplois dans l'EAIP – District RMC



ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines dans le district RMC

- Impact sur la santé humaine – Zoom sur la région FRC

Nom Unité Urbaine	Population UU dans EAIP	Classement RMC	surface batie RdC (km ²) UU dans EAIP	Classement RMC
Montbéliard	44 799	19	0,260	24
Belfort	39 285	20	0,198	34
Besançon	20 757	38	0,058	115
Pontarlier	12 981	47	0,017	287
Lons le Saunier	11 663	53	0,052	126
Vesoul	10 500	56	0,023	241
Lure	5 071	95	0,082	82
Delle	5 068	96	0,069	95
Tavaux	5 048	97	0,121	50
Pont-de-Roide	4 373	108	0,036	175
Saint-Claude	4 230	115	0,005	437
Dole	3 755	133	0,058	116

ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines dans le district RMC

- Impact sur la santé humaine – Zoom sur la région FRC

	Population totale	Population en EAIpce	Surface du bâti d'habitation de plain-pied
TOTAL UP Doubs	733 443	210 584	1,704
Montbéliard		21%	15%
Belfort		19%	12%
Besançon		10%	3%
Pontarlier		6%	1%
TOTAL UP Saône	1 353 292	344 514	4,74
Lons le Saunier		3%	1%
Vesoul		3%	0,5%

ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines dans le district RMC

- Impact sur l'activité économique – Zoom sur la région FRC

Nom Unité Urbaine	Emploi UU dans EAIP	Classement RMC	Surface batie totale (km ²) UU dans EAIP	Classement RMC
Montbéliard	41 154	10	4,135	16
Belfort	23 609	18	2,038	28
Besançon	18 446	21	1,226	46
Pontarlier	9 869	40	0,977	54
Lons le Saunier	9 041	46	0,814	63
Vesoul	9 286	42	1,275	43
Saint-Claude	4 037	74	0,340	157
Lure	3 940	75	0,522	98
Dole	3 498	78	0,441	126
Tavaux	3 199	85	0,478	116
Delle	2 679	99	0,360	152
Pont-de-Roide	1 361	163	0,372	146

ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines dans le district RMC

- Impact sur l'activité économique – Zoom sur la région FRC

	Population totale	Nombre d'emploi dans l'EAIpce	Surface du bâti total
TOTAL UP Doubs	733 443	131 155	18,708
Montbéliard		31%	22%
Belfort		18%	11%
Besançon		14%	7%
Pontarlier		8%	5%
TOTAL UP Saône	1 353 292		36,3
Lons le Saunier			2%
Vesoul			3,5%

ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines dans le district RMC

- le secteur des **unités urbaines de Belfort/Montbéliard** se détache très nettement à l'échelle franc-comtoise sur les 2 impacts principaux et représente un risque significatif à l'échelle du district

+

- Autres indices : pôle d'activité économique important, pression de développement, sources potentielles de pollutions (STEP & IPPC), prévision des crues difficiles (noeud hydrographique et amont des bassins versants)

➔ TRI incontournable à étudier

ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines dans le district RMC

- le secteur de l'**unité urbaine de Besançon** apparaît secondairement comme un territoire à enjeux du point de vue de l'activité économique.

+

- Autres indices : impact patrimonial (9000 m² dans le boucle dans l'EALP), une vulnérabilité aux événements extrêmes (déversement sur les quais, isolement de la boucle).

→ TRI potentiel

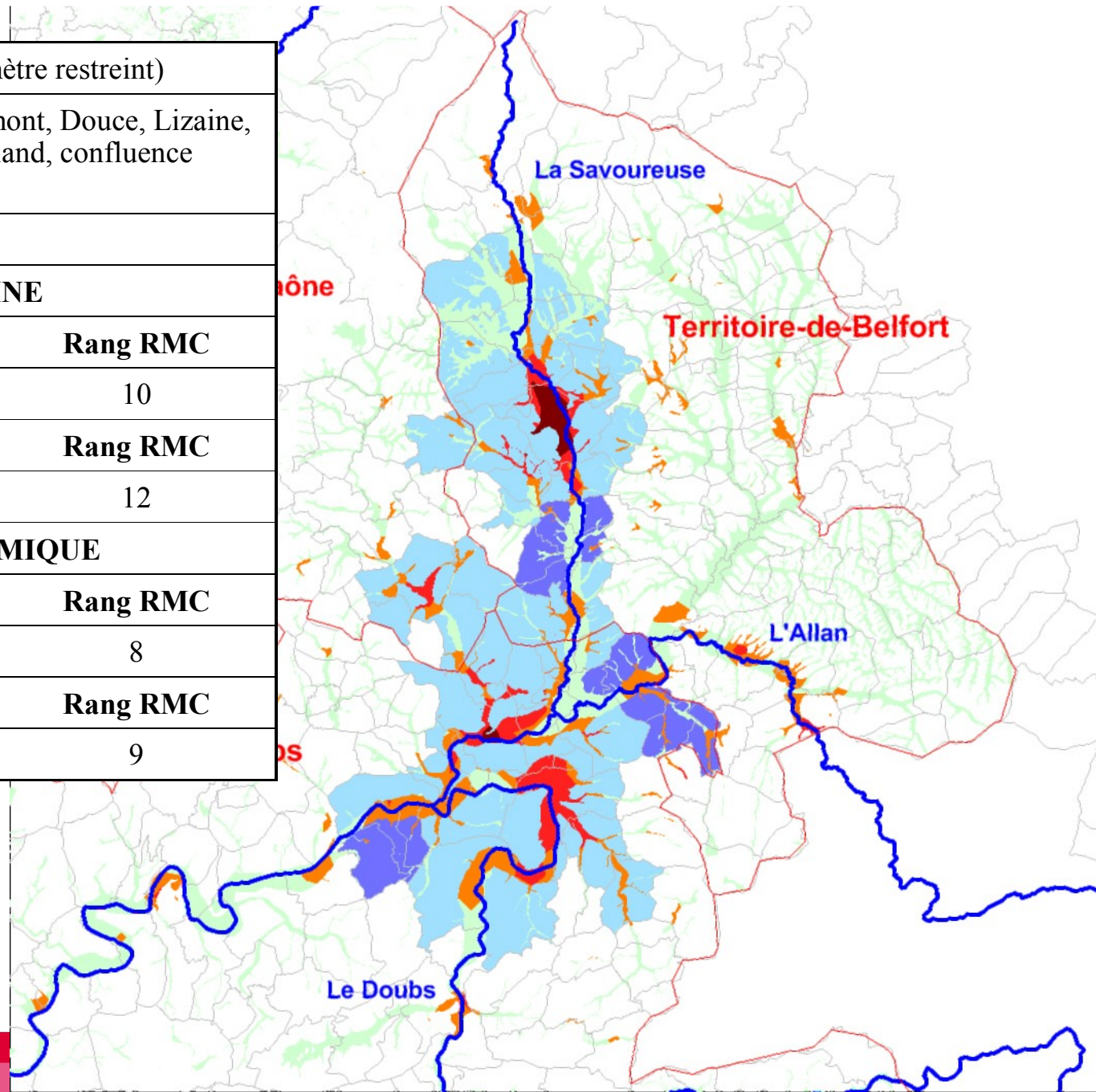
ETAPE 1 : Hierarchisation des Unités Urbaines dans le district RMC

- l'unité urbaine de Pontarlier se sera pas étudiée par la suite (EAIP sur dimensionnée).
- les unités urbaines de Vesoul et de Lons concernent l'UP Saône et ne sont pas détaillées davantage.

ETAPE 2 : Propositions de TRI potentiel

= assemblage de communes concentrant des enjeux et formant un continuum cohérent / tests sur l'UP

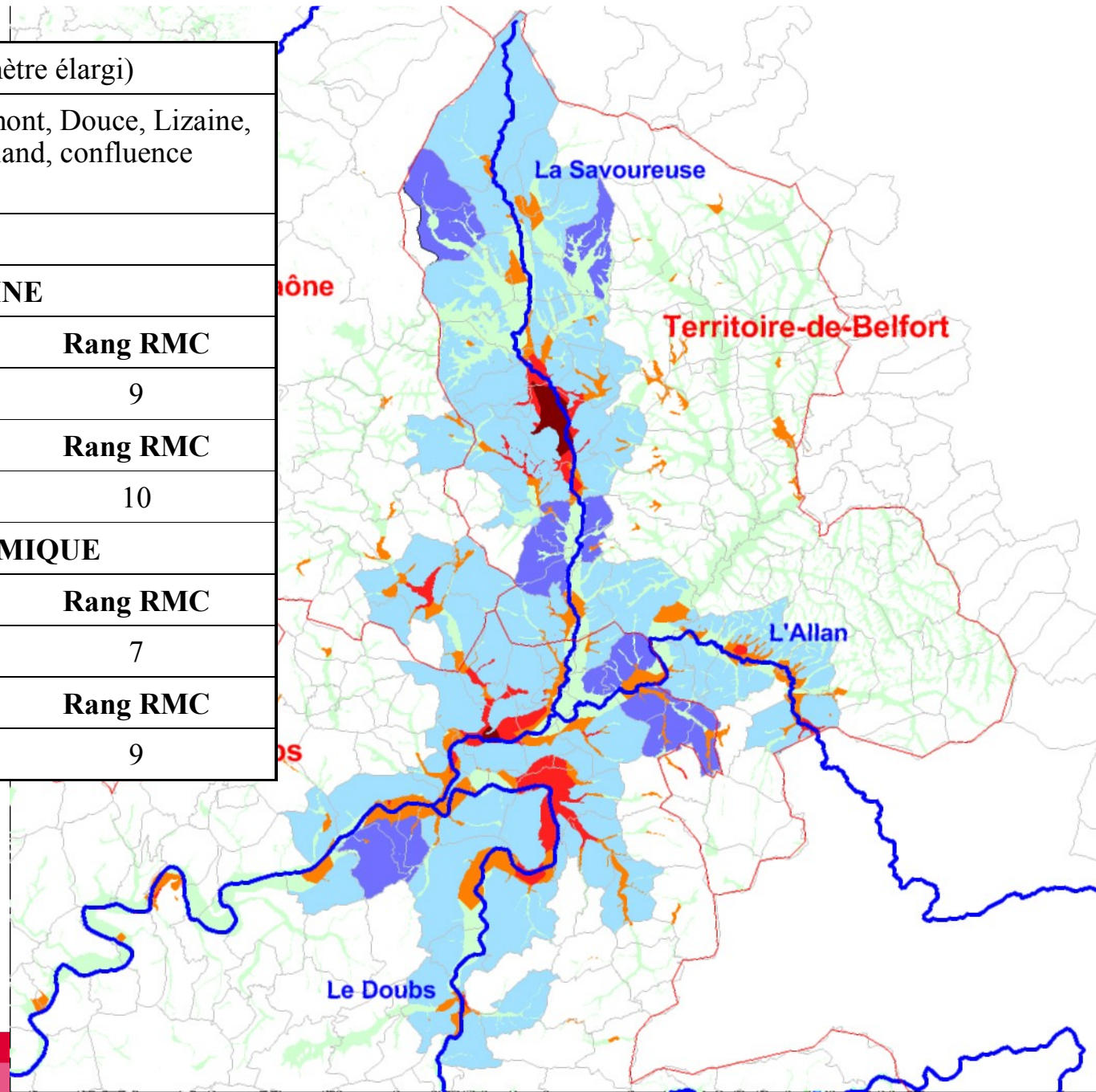
Nom	Belfort/Montbéliard (périmètre restreint)	
Rivières principales	Savoureuse & affluents amont, Douce, Lizaine, Allan & affluents, Rupt, Gland, confluence Doubs	
Communes	56 (3 dpts)	
IMPACT SANTE HUMAINE		
Pop. Totale	% UP Doubs	Rang RMC
91 240	43.3%	10
Surf. Plain-pieds	% UP Doubs	Rang RMC
0.554	32.5%	12
IMPACT ACTIVITE ECONOMIQUE		
Emplois	% UP Doubs	Rang RMC
68 889	52.5 %	8
Surf. Totale bâtie	% UP Doubs	Rang RMC
6.94	37.1 %	9



ETAPE 2 : Propositions de TRI potentiel

= assemblage de communes concentrant des enjeux et formant un continuum cohérent / tests sur l'UP

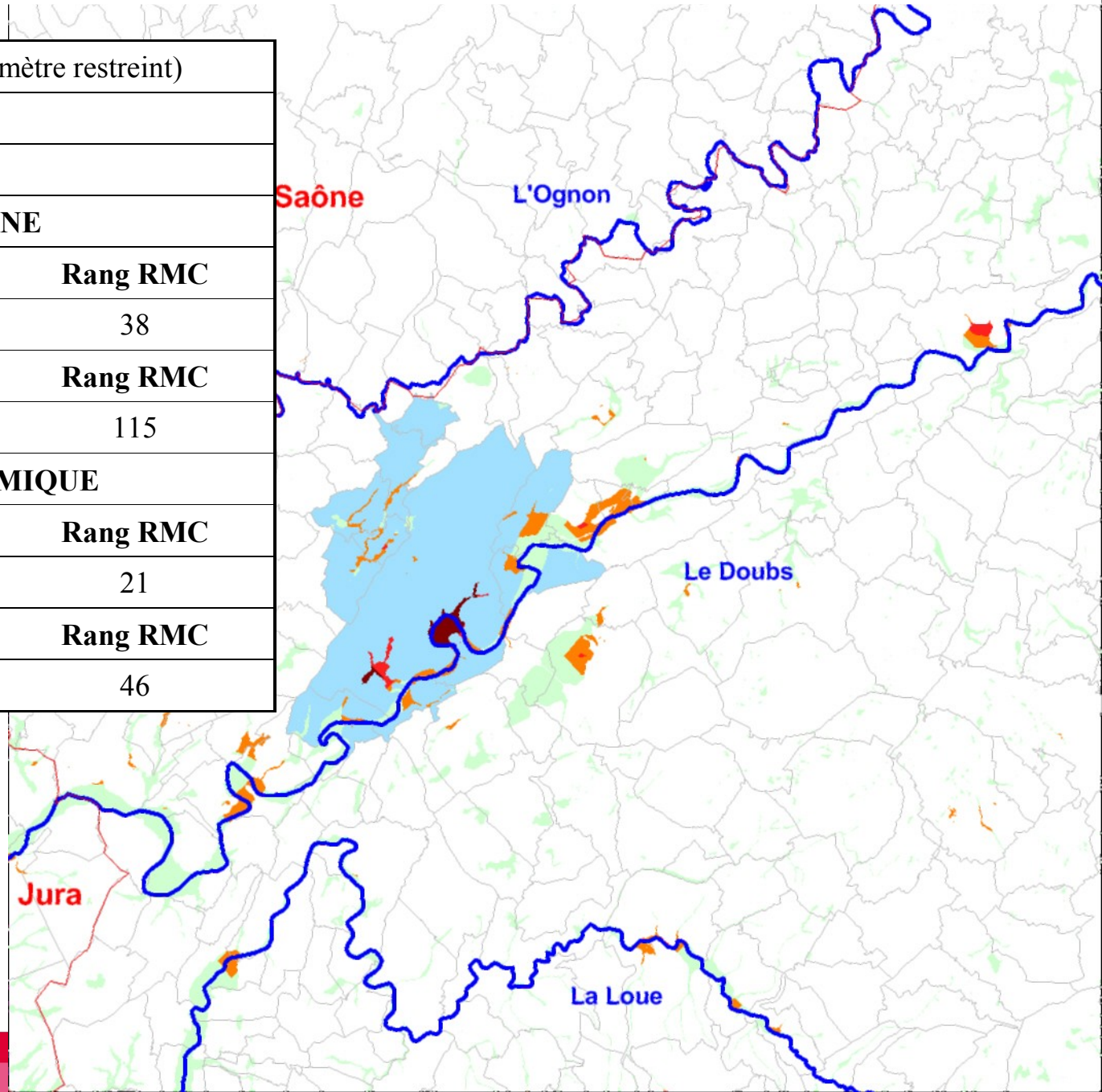
Nom	Belfort/Montbéliard (périmètre élargi)	
Rivières principales	Savoureuse & affluents amont, Douce, Lizaine, Allan & affluents, Rupt, Gland, confluence Doubs	
Communes	71 (3 dpts)	
IMPACT SANTE HUMAINE		
Pop. Totale	% UP Doubs	Rang RMC
105 401	50.1%	9
Surf. Plain-pieds	% UP Doubs	Rang RMC
0.703	41.3%	10
IMPACT ACTIVITE ECONOMIQUE		
Emplois	% UP Doubs	Rang RMC
75 352	57.5%	7
Surf. Totale bâtie	% UP Doubs	Rang RMC
8.22	44 %	9



ETAPE 2 : Propositions de TRI potentiel

= assemblage de communes concentrant des enjeux et formant un continuum cohérent / tests sur l'UP

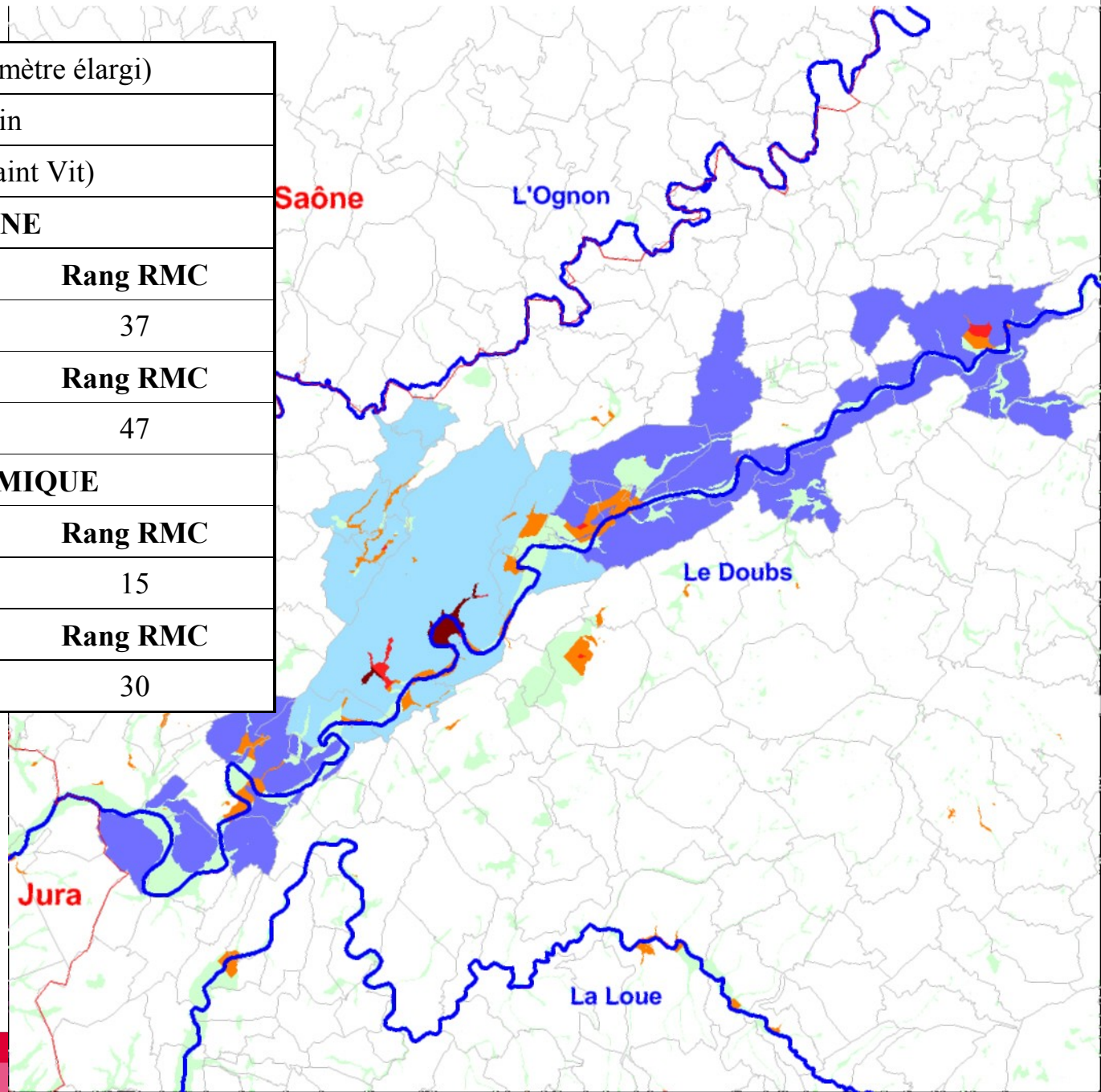
Nom	Besançon (périmètre restreint)	
Rivières principales	Doubs	
Communes	11	
IMPACT SANTE HUMAINE		
Pop. Totale	% UP Doubs	Rang RMC
20 757	10%	38
Surf. Plain-pieds	% UP Doubs	Rang RMC
0.058	3%	115
IMPACT ACTIVITE ECONOMIQUE		
Emplois	% UP Doubs	Rang RMC
18 446	14 %	21
Surf. Totale bâtie	% UP Doubs	Rang RMC
1.23	7 %	46



ETAPE 2 : Propositions de TRI potentiel

= assemblage de communes concentrant des enjeux et formant un continuum cohérent / tests sur l'UP

Nom	Besançon (périmètre élargi)	
Rivières principales	Doubs, Cusancin	
Communes	31 (Baume à Saint Vit)	
IMPACT SANTE HUMAINE		
Pop. Totale	% UP Doubs	Rang RMC
21 994	16.8%	37
Surf. Plain-pieds	% UP Doubs	Rang RMC
0.132	7.7 %	47
IMPACT ACTIVITE ECONOMIQUE		
Emplois	% UP Doubs	Rang RMC
29 906	14.2 %	15
Surf. Totale bâtie	% UP Doubs	Rang RMC
2.01	10.7 %	30



ETAPE 3 : liste des TRI potentiels d'après les priorisations de district

- Une réunion d'harmonisation au niveau du district permettant d'échanger sur les résultats d'analyses pour chaque UP le 27/01/2012 (pour mémoire ~25 TRI sur le district).
- Une priorisation est proposée des territoires à enjeux.
 - ➔ **P1** : poches d'enjeux qui ont vocation à être retenues dans la liste des TRI du bassin RMC de manière incontournable (~20 poches)
 - ➔ **P2** : poches d'enjeux de deuxième niveau d'importance (~10 poches d'enjeux)
 - ➔ **P3** : poches d'enjeux à la limite des critères mais relevées localement compte tenu d'un intérêt à agir

ETAPE 3 : liste des TRI potentiels d'après les priorisations de district

Priorité	FRC	BO	RA	PACA	LR	Inter Rhône
1	Belfort-Montbéliard	Dijon	Lyon Grenoble Chambéry Cluses-Genève-Annemasse Annecy Saint Etienne	Nice Toulon-Hyères Marseille Aix-salon	Nîmes Perpignan Montpellier	Avignon Arles
2		Chalon	Valence Vienne Romans-Bg de Péage Albertville Montélimar	Fréjus Draguignon Durance aval	Sète Alès Narbonne	Beaucaire-Tarascon
3	Besançon	Macon	Sallanches Thonons Bourg en Bresse Bourgoin Jallieu Tournon		Carcassonne	Pierelatte-Donzères

ETAPE 3 : liste des TRI potentiels d'après les priorisations de district

Modalités de sélection finale :

- ➔ TRI à proposer pour le 18 Juin 2012 (à minima le Préfet proposera le secteur en P1 de **Belfort/Montbéliard**).

- ➔ temps pouvant permettre des échanges avec les services de l'Etat pour :
 - discuter de la sélection des Territoires à Risque Important pour l'unité de présentation « Doubs ».
 - discuter avec les représentants des territoires concernés pour affiner le choix du périmètre du TRI.